
Gestion de proximité des biodéchets en Charente

Calitom



Auteur :

Ze la Braconne
19 Route du Lac des Saules
16600 Mornac

[Voir le site internet](#)

Sandra Coiffard

scoiffard@calitom.com

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

J'agis pour réduire un programme départemental, Calitom, GrandAngoulême et Grand Cognac.

Créé par arrêté préfectoral en décembre 1997, Calitom est un syndicat mixte avec pour compétence la collecte et le traitement des déchets ménagers produits sur le territoire départemental de la Charente. Si la compétence traitement est commune à l'ensemble du département, la compétence collecte est optionnelle. Ainsi les intercommunalités sont libres d'adhérer ou non au service proposé par Calitom. 3 EPCI gèrent la prévention sur son territoire : Calitom (pour les 7 communautés de Communes), l'agglomération de Grand Cognac et l'agglomération du Grand Angoulême

La gestion de proximité des biodéchets en Charente a débuté dans les années 2000. Cependant, afin de répondre à la généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici fin 2023, une opération d'envergure déclinée en différentes actions sera menée dès janvier 2021 sur l'ensemble de la Charente pour impliquer tous les producteurs de biodéchets.

Ces actions sont inscrites dans le PLPDMA, notamment dans les enjeux 2 "réduire les biodéchets dans les OMr pour limiter l'enfouissement" et 6 "valoriser les déchets verts le plus localement possible".

Depuis 2020, Calitom (pour les 7 collectivités), et pour la coordination des 2 EPCI Grand Cognac et Grand Angoulême, est lauréat de l'appel à projet TriBio pour le déploiement du compostage de proximité en charente.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Proposer une solution de valorisation de proximité des biodéchets aux ménages charentais.

Accompagner les établissements publics proposant de la restauration collective dans la gestion des biodéchets.

Résultats quantitatifs

Objectif Printemps 2024

Nombre de composteurs individuels dotés : 81 750

Nombre de communes de plus de 1 000 hab équipées d'au moins un site de compostage de quartier : 73

Nombre d'établissements pratiquant le compostage : 150

Aide à l'achat de broyeur : 200

Nombre de référents de site de compostage formés : 150

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

La campagne de communication a été construite et est développée à l'échelle du Département.

Chacune des 3 EPCI met en oeuvre sa propre stratégie de développement du compostage de proximité : la communication de proximité, la mobilisation, la sensibilisation, la formation, l'animation, la mise à disposition des équipements, le suivi des composteurs, la caractérisation des OMr, l'évaluation.

En actions complémentaires, Calitom collecte les biodéchets des gros producteurs en régie et Grand Angoulême équipe les communes de bornes à biodéchets pour les ménages non concernés par le compostage de quartier avec un démarrage de la collecte en 2024.

Planning

Déploiement du compostage de proximité jusqu'en 2024 et en suivant.

Moyens humains

Calitom : 1 agent de prévention des biodéchets (MC)

Grand Cognac : 1 agent de prévention des biodéchets (MC)

Grand Angoulême : 1 équipe dédiée composée du responsable du service Prévention des déchets, 1 chargée de mission biodéchets et 2 maitres- composteurs. Recrutement d'un maitre-composteur supplémentaire prévu en 2023.

Moyens financiers

Budget prévisionnel : 743 874,00 €

Subvention ADEME plafonnée à 193 315,35 €

Subvention Région Nouvelle Aquitaine plafonnée à 193 315,35 €

Moyens techniques

La campagne de communication départementale est conçue par l'agence 16h33.

Les caractérisations des OMr (Calitom et Grand Angoulême) sont réalisées par Verdésis.

Les sites de compostage publics mis en place sur Grand Angoulême sont gérés en régie.

Calitom et Grand Cognac gèrent les sites de compostage de quartier en régie ou passent des partenariats avec des chantiers d'insertion.

La formation de référents de site de compostage et de Guides-Composteurs, l'animation de certains sites sont réalisées par l'association Les Jardins Respectueux.

Partenaires mobilisés

Les élus et les agents communaux, les élus et les agents communautaires, les centres socioculturels, les chantiers d'insertion, les associations d'éducation à l'environnement, les gestionnaires de logements sociaux, les comités de quartier.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Concertation avec les acteurs locaux : construire les actions avec les élus et les agents permet d'inscrire la gestion des biodéchets dans un fonctionnement quotidien.

Formation des référents de site de compostage : renforcer l'implication des agents dans la gestion du compostage.

Suivi régulier des sites de compostage : maintenir la participation des agents

Difficultés rencontrées

Contraintes liées à l'acceptabilité sociale : le compostage peut générer une représentation négative liée à une mauvaise gestion des biodéchets.

Contraintes liées à l'urbanisme : parfois, dans les quartiers historiques, le matériel de compostage ne convient pas à l'ABF.

Contraintes liées à l'environnement urbain : la localisation d'un site de compostage public est essentielle à son bon fonctionnement. Mais dans un milieu très urbain, contraint par l'urbanisme et les compétitions d'usage, le choix des emplacements est quelquefois difficile.

Estimation du gisement détourné : Estimer le gisement de biodéchets détournés des OMr via les sites de compostage de proximité reste une difficulté aujourd'hui.

Mots clés

VALORISATION ORGANIQUE | PREVENTION DES DECHETS | COMPOSTAGE | COLLECTIVITES LOCALES | MENAGE | COMPOSTAGE AUTONOME EN ETABLISSEMENT | COMPOSTAGE PARTAGE | PLAN REGIONAL DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS | COOPERATION LOCALE | BIODECHET

Dernière actualisation

Mars 2023

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Sandrine WENISCH

sandrine.wenisch@ademe.fr

Direction régionale Nouvelle
Aquitaine